

**PROCÈS-VERBAL de l'assemblée régulière
du Conseil de section du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue
tenue le 2 septembre 2020 à distance (plateforme AGA)**

Étaient présents :

Le bâtonnier	Me Pascal Jolicoeur
La secrétaire	Me Véronic Picard
Les conseillers	Me Cathy Coulombe Me Nicolas Provencher-Lavergne
Le conseiller Jeune Barreau	Me Marc-Olivier Langlois

Étaient absentes:

La première conseillère	Me Sandra Ethier
La trésorière	Me Claude Cossette
Les conseillères	Me Joannie Jacob Me Cassandra Neptune

1. Ouverture de l'assemblée

Me Pascal Jolicoeur déclare l'assemblée ouverte à 17:46, le quorum étant constaté.

2. Adoption de l'ordre du jour

***Résolution 20200902-001
Re : adoption de l'ordre du jour***

Sur proposition de Me Marc-Olivier Langlois, appuyé par Me Nicolas Provencher-Lavergne, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 12 et 20 août 2020
4. Suivi au procès-verbal
5. Finances – Me Cossette

6. Comités permanents du Barreau d'A-T : suivi
6.1. Comité Formation (point permanent) - Me Provencher-Lavergne
6.2. Exercice illégal (point permanent) – Me Coulombe
6.3. Communications-Journal – Me Jolicoeur
6.4. Informatique – Page Facebook – Me Langlois
6.5. Justice dans le Nord - Me Neptune
6.6. Comité du Jeune Barreau (point permanent) – Me Langlois
6.7. Comité de liaison (point permanent) – Me Jolicoeur
6.7.1. Cour du Québec
6.7.2. Cour supérieure
6.8. Mérite et prix reconnaissance (point permanent) – Me Jolicoeur
7. Comités ponctuels du Barreau de l'A-T : suivi
7.1. AGA 2019-2020 (10 septembre 2020)
7.1.1 Indemnités des officiers
7.2. Congrès AT 2021
- Désignation d'un responsable
8. Comités hors Barreau : suivi
8.1. Pratique privée – Me Ethier
9. Association des avocats de province
10. APAAQ – Me Jolicoeur
11. Activités du bâtonnier (tableau) - Me Jolicoeur
12. Correspondances (tableau) – Me Jolicoeur
13. Varia
13.1. Rôle de la centralisation
14. Prochaine réunion : 10 septembre 2020 après l'AGA
15. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux du 12 et 20 août 2020

Résolution 20200902-002

Re : adoption du procès-verbal du 12 août 2020

Sur proposition de Me Cathy Coulombe, appuyé par Me Pascal Jolicoeur, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 12 août 2020.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution 20200902-003

Re : adoption du procès-verbal du 20 août 2020

Sur proposition de Me Marc-Olivier Langlois, appuyé par Me Nicolas Provencher-Lavergne, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 20 août 2020.

Adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Réunion du 21 août 2019

14.2. Liste des avocats

Me Coulombe n'a pas eu de retour de Madame Roy. Toutefois, dans l'attente, elle pense relancer les membres.

Réunion du 18 mars 2020

14.1. Retour sur le conseil de section du Barreau à Montréal du 27 et 8 février 2020

Me Jolicoeur a parlé avec Mme Sylvie Champagne ce jour. Si nous voulons diffuser des documents, nous devons lui acheminer une demande officielle. Me Jolicoeur indique qu'il fera un suivi avec Me Ethier.

Réunion du 10 juin 2020

15.1. Serrure vestiaire des avocats

La serrure fonctionne maintenant très bien.

5. Finances

En l'absence de Me Cossette, ce sujet est reporté à la prochaine rencontre.

6. Comités permanents du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue : suivi

6.1. Comité Formation

Rien à signaler.

6.2. Exercice illégal

Me Coulombe s'est entretenue avec Me Derrek Giroux-Lacasse. Il l'a informée avoir discuté avec le bureau du syndic et que ce dernier souhaite que le projet d'affiche devienne provincial.

6.3. Communications-Journal

Rien à signaler.

6.4. Informatique – page Facebook

Me Langlois a demandé des soumissions pour embellir notre page Facebook. Le consultant a des propositions à nous faire. Étant donné qu'un nouveau conseil de section sera constitué dans quelques jours et qu'une personne sera désignée responsable de ce comité, il est convenu d'attendre avant de prendre quelques orientations que ce soit.

Étant donné que Me Langlois nous a avisés qu'il ne souhaitait pas renouveler son mandat de responsable de ce comité et que personne n'a soumis sa candidature, Me Jolicoeur fera parvenir un courriel aux membres de notre section pour les inviter à poser leur candidature à ce comité.

6.5. Justice dans le Nord

En l'absence de Me Cassandra Neptune, aucun suivi.

6.6. Comité du Jeune Barreau

Me Jolicoeur a préparé la lettre en réponse à la correspondance reçue du Jeune Barreau. Elle sera acheminée demain.

Me Langlois indique qu'un courriel a été envoyé aux membres afin de pourvoir le poste laissé vacant par le départ de Me Audrey-Ann Voyer. De plus, la liste des membres a été mise à jour.

6.7. Comité de liaison

6.7.1. Cour du Québec

Me Jolicoeur a discuté avec la juge Chabot et il a été convenu de remettre la tenue de la rencontre à la fin septembre. Il s'est également entretenu avec Me Nathalie Samson et Me Valérie Martel.

6.7.2. Cour supérieure

Il y a un projet pilote actuellement à Arthabaska qui a pour objectif de réduire la durée des procès. Il est proposé que ce point soit abordé lors d'une prochaine rencontre du conseil de section.

6.8. Mérite et prix reconnaissance

Les plaques avec le nom des récipiendaires sont en production. Les prix seront remis lors de l'AGA.

7. Comités ponctuels du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue

7.1. AGA 2019-2020 (10 septembre 2020)

Les membres essaient la plateforme puisqu'elle sera utilisée lors de l'AGA. Tout n'est pas parfait : on constate qu'il est difficile d'utiliser la plateforme à l'aide d'un cellulaire. Il est facile de voter et seul l'hôte peut voir le résultat. Cela était important pour s'assurer d'un vote secret, au besoin.

Pour faciliter l'utilisation de la plateforme, Me Langlois rédigera un courriel à l'attention des membres afin de leur donner certaines instructions. De plus, avant de débiter l'assemblée, il est convenu que Me Langlois donnera verbalement les instructions aux participants et les affichera à l'écran.

Il est question qu'il serait pertinent que les officiers soient en présentiel pour l'AGA.

7.1.1. Indemnités des officiers

Me Picard fait un rappel de la façon dont les indemnités des officiers ont été augmentées il y a deux ans et l'engagement que nous avons pris à l'époque. Une discussion a lieu sur les montants qui devraient être proposés lors de l'AGA. Chacun donne son opinion.

Me Picard partage aux membres présents les montants qu'on a réussi à obtenir des autres sections. Me Picard préparera un tableau explicatif des montants pour présentation aux membres lors de l'AGA. Le tableau ne devra toutefois pas contenir l'identité des sections afin d'assurer une certaine confidentialité.

Nous sommes d'avis que les indemnités devraient être versées au prorata du nombre de mois où l'officier a occupé la fonction et versées au 31 mars de chaque année. C'est ce qui sera proposé aux membres.

En l'absence de plusieurs membres, dont de Me Sandra Ethier, future bâtonnière, il est convenu de fixer une nouvelle rencontre pour discuter du montant des indemnités. Me Jolicoeur enverra un doodle. Pour sa part, Me Picard fera un suivi à Me Ethier de la teneur des discussions de la rencontre de ce soir.

8. Comités hors Barreau : suivi

8.1. Pratique privée

Rien à signaler.

9. Association des avocats et avocates de province

Rien à signaler.

10. APAAQ

Rien à signaler.

11. Activité du bâtonnier

Aucune activité rapportée.

12. Correspondances

Me Jolicoeur indique que le tableau des correspondances est presque complété et qu'il sera transmis à Me Picard.

13. Varia

13.1. Rôle de la centralisation

Il est discuté, à nouveau, de la possibilité que le rôle soit transmis par Mme Talia Veillette si nous lui fournissons la liste des membres. Me Jolicoeur assurera le suivi de ce dossier.

14. Prochaine réunion : 10 septembre 2020

Une réunion se tiendra le 10 septembre 2020 à 14 h au bureau de Me Ethier avant l'AGA. Seule la présence des officiers et de Me Langlois est requise. La rencontre portera sur la préparation de l'AGA. La prochaine rencontre du conseil se tiendra immédiatement après l'AGA.

15. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Me Cathy Coulombe, appuyée par Me Nicolas Provencher-Lavergne, l'assemblée est levée. Il est 19 :40.

Me Pascal Jolicoeur
Bâtonnier

Me Véronic Picard
Secrétaire

Tel que lu et adopté à l'assemblée du 16 décembre 2020.